

Seine-Maritime. Activités pédagogiques et ludiques pour les "vacances apprenantes"

Tendance Ouest

2-3 minutes

Après une année scolaire particulière, les élèves pourront bénéficier cet été de "vacances apprenantes", comme l'avait annoncé le chef de l'État en mai dernier. Ce dispositif se décline sous quatre formes, dont l'École ouverte, une mesure déjà en place les années précédentes.

Compléter les apprentissages

"Il s'agit de proposer des apprentissages et des activités les 15 premiers jours des vacances scolaires et 15 jours avant la rentrée", rappelle Olivier Wambecke, inspecteur d'académie de la Seine-Maritime. Ce dispositif est déployé dans les établissements du Réseau d'éducation prioritaire et, pour cet été, Olivier Wambecke espère "multiplier par dix ou quinze" le nombre d'élèves participants.

"Il faut attirer les jeunes qui ont pu prendre une distance vis-à-vis de la scolarité", poursuit-il, tout en rappelant qu'un jeune sur trois ne part pas en vacances habituellement. Dans ce cadre, un nouveau dispositif d'École ouverte buissonnière est lancé, avec "des nuitées dans un camping par exemple le long de la côte". Il s'agit d'une sorte de colonie de vacances.

Les quartiers prioritaires ciblés

Autre dispositif mis en place, la Colonie apprenante, *"avec un séjour de cinq jours, avec hébergement sur place, proposant des activités pédagogiques, ludiques et sportives",* annonce Vincent Naturel, sous-préfet en charge de la politique de la Ville. Ce dispositif s'adresse aux habitants d'un quartier prioritaire, soit 30 000 jeunes de moins de 18 ans en Seine-Maritime.

Il sera déployé selon la volonté des communes ou d'associations locales, qui sont invitées à se manifester auprès des services de l'État pour présenter leur projet. Une aide exceptionnelle sera également versée pour les accueils de loisirs : *"Il y a moins de familles qui vont partir en vacances et donc plus de jeunes qui vont être accueillis dans ces structures",* explique Vincent Naturel. 22 000 jeunes sont habituellement accueillis dans le département dans ces centres aérés.